Le journal de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante

Volume 7, Numéro 4, Mai 2008



sous-financement en éducation

« des sous pour l'école, pas pour les monopoles! »

Par Rémi Daigle, étudiant en géographie à l'UQAM

Le sous-financement, ou banalement le manque d'argent, dans les écoles du Québec, est un triste état de fait que l'on peut observer tous les jours. En effet, on peut le voir et le constater dans toute sa splendeur dans tous les projets pédagogiques ou autres, utiles et nécessaires qui ne se réalisent pas, dans les installations mal entretenues, dans l'absence de livres récents sur les rayons des bibliothèques, dans le nombre grandissant d'étudiants et d'étudiantes par professeur-e, etc. Ainsi, dans la province, autant dans les écoles primaires et secondaires que dans les cégeps et universités, on peut malheureusement s'adonner à un concours de qui a l'air le plus ridicule avec sa bibliothèque dégarnie, son toit qui coule, ses fenêtres mal isolées, ses ordinateurs dépassés, ses appareils brisés depuis trop longtemps, etc. Il est évident que dans certains endroits le problème est majeur et complique dangereusement la tâche principale des écoles : l'enseignement.

De plus en plus, les administrations des écoles tentent de nous faire porter le poids de ces problèmes financiers. Ainsi, cette année, les universitaires ont pu constater une première hausse de 100 \$ des frais de scolarité. Quatre autres suivront. C'est sans compter les autres frais accessoires qui ont souvent doublé ou triplé depuis 10 ans autant au cégep qu'à l'université. Pour justifier ces frais, on dit qu'ils sont pour les ordinateurs, pour les équipes sportives ou encore

pour couvrir des frais administratifs. Souvent, en plus de payer à l'inscription, l'on exige d'autres frais lorsque l'on utilise ces services; assurément, les administrations sont aussi imaginatives que comiques quand vient le temps de trouver de nouveaux frais. C'est la super logique de « payer plus pour moins » qui est en vigueur dans ces établissements.

dans certains endroits le problème est majeur et complique dangereusement la tâche principale des écoles : **l 'enseignement)**

N'est-il pas ridicule que le financement des écoles soit assuré par les étudiants et étudiantes ou leurs parents ou, que les services offerts par les écoles soient facturés à la pièce? Une école n'est pas une entreprise qui doit faire de l'argent, non, c'est un outil pour la société. Un outil qui assure que, riches ou non, les jeunes d'une région ou d'un quartier aient accès à l'école. Qu'ils et elles puissent acquérir des connaissances, apprendre à réfléchir, et, qui sait, peut-être avoir une vie plus sympathique. L'école doit donc avoir un financement adéquat qui lui permet de bien fonctionner et se développer, et ce, provenant de l'État et non des poches des étudiants et étudiantes ou de leurs parents.

Actuellement, l'État dit qu'il ne peut pas financer correctement les écoles, qu'il faut réduire le salaire des gens qui y travaillent, qu'il faut que tout le monde y mette du sien et que l'on doive se priver de services nécessaires pour que les écoles fonctionnent. Le gouvernement dit la même chose pour les garderies, les hôpitaux, les logements, l'environnement. Mais, nous savons que l'État est de mauvaise foi lorsque l'on constate qu'il offre des congés d'impôts aux très riches de la société avec des mesures comme l'abolition de la taxe sur le capital. Cette taxe représente près de 900 millions de dollars selon l'ASSÉ. C'est sans compter le prix de la guerre en Afghanistan que le Canada mène actuellement, qui aura coûté, au moment d'écrire ces lignes, au moins 7,5 milliards de dollars. On peut se poser beaucoup de questions par rapport à ce que les gouvernements attendent de nous quand on sait que ces sommes auraient pu servir à financer les écoles et même à ne pas exiger de frais du primaire jusqu'à la fin de l'université et ainsi assurer un bon financement pour les autres services dont l'État est responsable. Alors préférons-nous des fusils ou des livres? C'est à nous d'y voir.

1 - André Duchesne, « Le budget de la mission défoncé d'un milliard », La Presse, le 11 mars 2008, disponible à l'adresse suivante : http://www.cyberpresse.ca/article/20080311/CPACTUALITES/80310283/6737/CPACTUALITES. Page consultée le 23 avril 2008.

dico express : n.m. néolibéralisme

Partout dans les médias nous entendons parler de fermetures d'usines, de mondialisation de l'économie, d'augmentations de frais de scolarité, voire de privatisations des services de santé. Ces phénomènes sont reliés à un terme très en vogue : le néolibéralisme. Mais qu'est-ce le néolibéralisme?

Le néolibéralisme se présente à priori comme étant une logique économique, visant à libérer le marché financier (les entreprises privées) des lois, de nombreuses responsabilités fiscales et des frontières nationales et politiques empêchent la libre circulation des biens et des profits. Afin de réguler les échanges économiques au niveau planétaire, des institutions internationales, comme le FMI et l'OCDE pour ne nommer que celles-ci, sont mises en place. Or, la création de tels organismes a engendré une multitude de problèmes, lesquels ont eu pour conséquence d'affaiblir le pouvoir décisionnel de l'État, celui-ci ayant de moins en moins son mot à dire sur la circulation des produits et des capitaux. Sous le projet néolibéral, toutes les sphères de l'activité humaine doivent désormais se soumettre à la logique du marché : le profit!

L'État doit donc, aux yeux du néolibéralisme, renoncer à la création de politiques publiques et de programmes sociaux, telle l'éducation, lesquels contribueraient à freiner, selon les adeptes de l'unique loi du profit, l'expansion de la logique marchande. Le néolibéralisme est donc une menace à nos institutions publiques, dont nos écoles et hôpitaux, car elles sont jugées non rentables. Le néolibéralisme mène donc à privatiser tous les services publics et cela passe par l'utilisation de méthodes comme l'augmentation des tarifs des services essentiels et amène à traiter les citoyens et citoyennes comme « utilisateurpayeur ». Le néolibéralisme ne fait pas la distinction entre services publics (école, hôpital, CLSC, etc.) et produits privés (cinéma, magasins, etc.), ou entre citoyens/citoyennes et consommateurs/ consommatrices. L'être humain n'est pas une marchandise, ni ne le sont les services publics, qui sont là pour répartir les richesse et réduire les inégalités sociales. Disons non au néolibéralisme qui transforme éducation uniquement notre formation de travailleurs et travailleuses qualifié-e-s pour le marché.

le vrai visage d'un mot qui fait peur : **FÉMINISME**

Par des féministes fatiguées

Le féminisme a-t-il toujours sa place?! A-t-on toujours besoin de femmes qui montent aux barricades pour défendre un concept aussi évident que l'égalité entre hommes et femmes? Pourquoi y a-t-il encore des collectifs féministes? Est-ce seulement le fruit d'un regroupement de femmes ou de lesbiennes frustrées contre les hommes et la société? Avons-nous vraiment atteint cette égalité qui fait la fierté du gouvernement et de la population du Québec? Un petit rappel historique s'impose!

Il y a moins de 100 ans, les femmes n'avaient même pas droit de vote ni droit à l'avortement. De plus, le gouvernement n'a décidé que tout récemment de nous accorder une loi imposant l'équité salariale auprès des grands patrons de notre société. En tant que femmes, nous pouvons donc maintenant être considérées comme des êtres à part entière, puisque nous pouvons disposer de nos corps comme bon nous semble en plus d'être enfin considérées l'égale de l'homme. Tout ceci n'était que pure folie il y a moins de 100 ans! Il est donc légitime de rester aux aguets devant des acquis si récents, aussi irréversibles nous paraissent-ils!

Nous pouvons actuellement constater des exemples flagrants de la précarité de ces gains. Regardons simplement les quelques mois de l'année 2008 et nous pourrons facilement constater que le féminisme est non seulement une lutte encore actuelle, mais foutrement nécessaire! Tout d'abord, nous célébrions, le 28 janvier 2008, le 20^e anniversaire de la décriminalisation¹ de l'avortement. Ironiquement, quatre mois plus tard, le Parlement du Canada est en train d'adopter une loi sur « les enfants non encore nés victimes d'actes criminels² ». Un avortement est une façon de mettre fin au développement d'un foetus, c'est-à-dire un enfant en formation, pas encore né. Ce projet de loi, déposé par le député conservateur Ken Epp, connu pour son opposition à l'avortement, ouvre donc la porte à un retour en arrière sur le contrôle de notre propre corps. De plus, on parle de l'atteinte de l'équité salariale alors que plusieurs recherches démontrent que les femmes ne gagnent toujours que 70 % à 75 % dussalaire d'un homme, à compétences égales. Le Conseil du patronat du Québec³ considère d'ailleurs que les mesures rétroactives de la Loi sur l'équité

salariale coûtent trop cher et qu'elles devraient être abolies... Les acquis en terme d'égalité ne seraient-ils donc qu'un simple vernis que l'on gratte facilement pour se rendre compte que les mentalités prennent plus de temps à se transformer qu'il n'en faille pour changer les mots dans une charte?

En effet, il y a plusieurs autres raisons de lutter encore pour l'égalité. Comme tant de femmes, nous sommes tannées d'être considérées comme un objet sexuel. Nous sommes tannées de devoir assumer la majorité des tâches domestiques dans notre environnement familial puisque, traditionnellement, ce sont les femmes qui s'en occupaient, malgré qu'elles soient actuellement sur le marché du travail. Nous sommes tannées d'avoir la pression de devoir ressembler à une poupée avec des standards prédéfinis. Car les luttes des femmes, ce sont aussi celles-là. Celles contre les troubles alimentaires (10 femmes pour 1 homme en souffrent, soit près d'un million de Canadiennes) et les dépendances affective et financière. Nous sommes écoeurées d'entendre toutes ces chansons qui ne cessent de dénigrer les femmes, qui passent en boucle à la radio et qui font passer pour anormales les femmes qui ne sont pas prêtes à tout pour plaire aux hommes. Vous savez, ces chansons ou vidéoclips qui nous présentent la sexualité sous un angle presque exclusivement masculin et hétérosexuel? Car même si la sexualité semble omniprésente et banalisée, elle ne revêt encore qu'un seul visage et dicte une normalité étouffante, le plus souvent pour les femmes. Nombreux aspects de la sexualité restent encore très tabous, et ce semblant de sexualité moderne et ouverte n'est que poudre aux yeux.

Le féminisme, ce n'est pas exclusivement la lutte des femmes. C'est celle de tous les individus : hommes, femmes, hétérosexuelle-s, homosexuel-le-s ou autres, qui désirent lutter contre les étiquettes et les standards, lutter contre ce que l'on doit être versus ce que l'on est vraiment. Pensez-vous encore que le féminisme est une lutte du passé exclusivement réservée aux vieilles filles frustrées!? Si la lutte pour le respect mutuel est dépassée,

avisez-nous!

- 1 L'avortement n'est plus un crime, mais un médecin peut refuser d'opérer un avortement étant donné que ce n'est pas légalisé.
- 2 Projet de loi C-484.
- 3 Constitué majoritairement d'hommes.

un cas d'ingérence du bisoft privé en éducation

Par Jérôme Forget, enseignant en intégration multimédia au Cégep de Matane et Sabrina Labrecque Pegoraro, étudiante au Cégep de Matane

Au Cégep de Matane, depuis 2006, se donne une formation d'attestation d'études collégiales (AEC) en jeu vidéo commanditée par Ubisoft, au sein d'un campus basé à Montréal. Quel regard peut-on porter sur ce genre de pratiques, soit le partenariat d'une entreprise privée avec le secteur public qu'est l'éducation? Les avis sont partagés, faire le point s'impose. Malgré l'enthousiasme que suscitent ces commandites, les critiques sont nombreuses et la vigilance est de mise.

L'émergence d'une formation publique en jeu vidéo

Si le Campus Ubisoft a provoqué une onde de choc dans les milieux de l'éducation et du jeu vidéo, il a pourtant reçu une vague d'appuis sympathiques de la part de centaines d'étudiantes et d'étudiants. Celles-ci et ceux-ci pourraient enfin recevoir une formation pertinente et de qualité, sans avoir à débourser les frais exorbitants qu'exigeaient jusqu'alors les écoles privées offrant de la formation dans ce domaine. Toutefois, une crainte principale s'impose : que la formation ne soit calquée que sur les besoins d'une entreprise précise et que le campus ne délivre des diplômes « Ubisoft ».

Presque trois ans plus tard, les critiques se font plus discrètes. Les diplômé-e-s du Campus n'ont pas tous et toutes été embauché-e-s par Ubisoft à Montréal, et ont également pu démontrer leur savoir-faire et la qualité de la formation reçue au sein d'autres entreprises. Les principaux acteurs du jeu vidéo semblent aussi avoir compris l'importance de l'éducation et de la formation afin d'assurer le développement et la durabilité de cette industrie.

Matane, chef de fil de la formation montréalaise en jeu vidéo

La création par le Cégep de Matane du Campus Ubisoft a été la première initiative de formation publique dans le domaine du jeu vidéo et elle est venue sonner la fin de la récréation pour plusieurs écoles privées qui empochaient depuis des années l'argent des étudiantes et des étudiants. Depuis 2005, plusieurs établissements d'enseignement ont emboîté le pas et compris l'importance de développer ce secteur de formation : l'Université de Montréal, McGill, l'Université de Sherbrooke, le Cégep Sainte-Foy... Cette formation devient donc accessible à tous et toutes, peu importe leur porte-feuille.

Toutefois, on est en droit de se demander quels avantages Matane a pu tirer de la création d'un campus en sol montréalais. Si ce n'est un grand battage médiatique visant à mettre le Cégep de Matane sur la carte, à Matane, les étudiantes et les étudiants ainsi que le personnel enseignant se demandent encore en quoi ce campus va aider à remettre sur pied un cégep et des programmes en difficulté.

Et la région dans tout ça?

Pendant ce temps à Matane, l'emploi dans le domaine du jeu est inexistant. Alors que notre service de formation continue répond aux urgences d'entreprises basées à Montréal, plusieurs programmes techniques, dans des secteurs où l'emploi en région est possible, voient d'année en année, leur nombre d'étudiantes et d'étudiants diminuer.

Étant donné le désir manifeste de la part du gouvernement d'investir afin de soutenir les régions et leurs institutions publiques, il aurait été davantage logique de penser à des alternatives concrètes pour la région plutôt que de financer la création d'un campus visant à former une main-d'œuvre pour les grands centres comme Montréal. Voilà un autre exemple d'une logique marchande en éducation : la formation rapide d'une main-d'œuvre bon marché au profit d'entreprises privées, financées par les fonds publics.

Ce qui est le plus dommage, c'est qu'aucune concertation nationale n'existe pour la création d'un véritable DEC au secteur technique dans le domaine du jeu vidéo, à l'instar des programmes universitaires développés par l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, l'Université de Montréal, l'Université de Sherbrooke et McGill. Les AEC sont-ils la seule réponse au développement rapide du secteur des nouvelles technologies? En effet, ces attestations sont exemptes des cours formation de base tels le français, la philosophie, l'anglais, etc. N'y aurait-il pas moyen pour les cégeps de poursuivre leur mission de former des citoyens à l'esprit critique tout en répondant aux exigences du marché de l'emploi et en permettant l'embauche de ses diplômé-e-s?

Il est crucial pour le réseau collégial de jeter un regard critique sur ce genre de partenariat privépublic. Ceux-ci sont trop souvent développés sans concertation. ni consultation publique, pendant que les cégeps s'abandonnent aveuglément aux exigences égoïstes des entreprises des grands centres tels Montréal et Québec.

abc de la démocratie en milieu étudiant

À l'heure où les questions des droits de la personne sont à la une, on peut évidemment se réjouir de notre situation de citoyen, citoyenne libre et de pouvoir librement exercer notre droit de vote. Ainsi, environ une fois aux quatre ans, c'est selon, on vote pour un parti qui nous représentera et fera des choix avec lesquels nous ne sommes pas toujours d'accords... Eh oui!, dans notre système actuel nous n'avons pas notre mot à dire sur tout! Les sphères politique et décisionnelle sont donc reléguées à quelques individus que nous avons au moins élu-e-s démocratiquement... C'est ce que l'on nomme la démocratie représentative parlementaire.

Il serait bien sûr intéressant que nous soyons invité-e-s à nous exprimer plus souvent qu'aux quatre ans sur des questions aussi essentielles que notre système de santé et d'éducation par exemple. Idéalement, qu'au-delà d'être uniquement consulté-e, l'on puisse réellement prendre part à ces décisions en votant tous et toutes sur ces questions. Par exemple, tous les citoyens et toutes les citoyennes voteraient le budget, les réformes en tous genres et auraient entre leurs mains une décision aussi cruciale que celle d'aller en guerre! Idée farfelue n'est-ce pas? On peut toujours rêver... et pourtant!

C'est sur ce modèle que nombre d'associations étudiantes et de syndicats fonctionnent. C'est ce qu'on appelle la **démocratie directe**.

En effet, contrairement à votre gouvernement, vos associations étudiantes se font pour la majorité un devoir de vous faire participer concrètement aux différentes décisions qui vous concernent!

Mais comment est-ce possible?

Non, il ne s'agit pas d'user de magie, mais plutôt de miser sur l'outil premier de la démocratie directe, l'assemblée générale.

Lorsque l'on entre au cégep où à l'université, on devient *de facto* tous et toutes membres de notre association étudiante par le biais de notre cotisation. Cette adhésion comprend des devoirs et des droits.

Il y a nombreux avantages à faire partie d'une association syndicale étudiante (voir article *Pourquoi une association* étudiante au secondaire?), et la base sur laquelle repose ce front commun c'est l'**assemblée générale**.

(suite à la page 4) »

« ABC de la démocratie en milieu étudiant » (suite de la page 3)

Ça mange quoi ça en hiver une assemblée générale?!

L'assemblée générale est un outil politique dont vous avez le contrôle! L'ordre du jour, c'est-à-dire toutes les questions qui y sont abordées, est décidé par les membres présents et présentes à l'assemblée. Chaque proposition est sujette à débat et est également modifiable pour finalement être soumise au vote. Ce qu'il y a de formidable avec ce fonctionnement, c'est l'aspect concret et direct des décisions prises. Celles-ci se prennent là, maintenant, tout de suite en votre présence! Au lieu de tout mettre entre les mains de certains et certaines leaders, c'est sur un pied d'égalité que tout le monde peut s'exprimer et défendre sa vision des choses. L'entièreté du poids décisionnel est portée par l'assemblée. On fait donc plus que vous écouter, vous ne décidez pas de qui va décider à votre place : on abat l'intermédiaire et vous décidez. Certes, des gens sont tout de même élu-e-s au sein de vos associations étudiantes. Mais ils et elles le sont pour exécuter vos décisions. Le rôle de ces exécutants et exécutantes, c'est de défendre légitimement ce que vous aurez voté en assemblée. N'est-ce pas plus palpitant que de cocher seul-e un petit bout de papier à l'occasion, lorsque nos décideur-e-s le veulent bien? Ne signons pas un chèque en blanc aux membres d'une classe dirigeante. Tous et toutes ont les capacités et surtout la légitimité de prendre les décisions qui les concernent. En ce sens, ces assemblées sont un lieu privilégié d'information pour avoir l'heure juste sur les questions qui vous intriguent et surtout vous concernent.

Évidemment, la réussite de la démocratie directe repose sur la participation des individus. L'assemblée générale est un outil précieux à entretenir. Toutefois, elles peuvent paraître de prime abord intimidantes et complexes dans leur fonctionnement. Toutefois, persévérer et prendre le temps d'apprivoiser les différents mécanismes de la démocratie directe permet un exercice beaucoup plus satisfaisant et enrichissant de l'exercice de ses droits!

L'ASSÉ fait ardemment la promotion de la démocratie directe et travaille constamment à en faire la base de son organisation. Si ce mode de fonctionnement colle à votre définition de la démocratie, n'hésitez pas à vous informer auprès de votre association étudiante. De plus, l'ASSÉ met à votre disposition du matériel à cet effet!

Si vous entrez au Cégep en septembre, alors rendez-vous en assemblée générale!

pour nous joindre

ultimatum@asse-solidarite.qc.ca executif@asse-solidarite.qc.ca Ou par téléphone au (514) 390-0110



démocratie au secondaire

pourquoi une association au secondaire?

Par Antoine Provost et Mathieu Binette, étudiants au secondaire

croyons que les associations étudiantes au secondaire sont importantes, car les étudiantes et étudiants, bien que majoritaires, n'ont aucun poids décisionnel face à la direction, et même à leur propre conseil étudiant. Pour remédier à ce problème, nous avons décidé d'instaurer une association étudiante fonctionnant par assemblée générale (voir article ABC de la démocratie en milieu étudiant), car c'est le seul moyen d'avoir une vraie démocratie et de combattre efficacement le droit de veto absolu dont la direction abuse allègrement. Avant tout, nous devions nous faire élire comme conseil étudiant (ainsi que le veut l'ancien régime). C'est pour cette raison que nous avons rencontré certains membres du D.A.S. (démocratie au secondaire), un organisme qui lutte pour l'instauration d'une démocratie au secondaire, afin de recevoir de l'aide. Ceux-ci nous ont notamment aidés en nous guidant dans nos démarches et en nous fournissant du matériel d'information. Nous avons par la suite commencé à parler du projet aux autres étudiants et étudiantes, pour tenter d'en mobiliser le plus grand nombre, afin de les rallier à notre cause. Finalement, une grande majorité d'étudiants et d'étudiantes ont voté pour nous, et par la même

occasion pour une réforme de notre système de démocratie étudiante. En ce qui concerne la création d'une charte régissant le fonctionnent politique et administratif de notre association, nous nous sommes inspirés de celle de l'école secondaire Sophie-Barat qui était déjà existante et fonctionnelle pour mieux l'adapter à la réalité de notre école.

Une fois la charte en main, il fallait convaincre le reste du conseil de nous suivre dans ces démarches. Le projet ne faisait pas l'unanimité, mais nous avons réussi, après quelques réunions, à convaincre une bonne partie du conseil. A ce moment, il ne restait qu'à faire la première assemblée générale et tout pouvait commencer. Un peu avant la première assemblée générale, nous avons fait une tournée de classes pour informer le maximum d'étudiants fonctionnement d'une association étudiante et d'une assemblée générale, et en même temps de la tenue de la première assemblée. Celle-ci fut un succès, mais beaucoup de travail reste à faire dans le combat mené pour mettre fin au du droit de veto total et absolu que tient la direction car peu d'étudiantes et étudiants semblent prêts et prêtes à participer au rapport de force.

Qu'est-ce que l'Ultimatum?

L'Ultimatum est le journal de l'ASSÉ; il est produit par le Comité journal aidé par des collaborateurs et collaboratrices. Il est publié plusieurs fois par année et il est distribué par l'entremise des militants et des militantes d'associations étudiantes à travers le Québec. Il a comme but premier de faire la promotion de l'ASSÉ, de ses revendications et de ses plans d'action qui sont votés en Congrès par des délégué-e-s des associations membres.

L'Ultimatum se démarque des médias de masse en mettant de l'avant des positions claires et des buts précis sans se cacher derrière une fausse objectivité. Le ton journalistique employé par les grands journaux cache trop souvent des positions favorables à l'idéologie que véhiculent les classes dominantes. L'Ultimatum dévoile l'envers de la médaille sur la question de l'éducation principalement, mais aussi sur d'autres enjeux sociaux en permettant la diffusion d'un point de vue progressiste.

L'information est à la base d'un réel pouvoir. Par la production d'un journal dont le contenu est déterminé par et pour les étudiantes et étudiants (par la pratique de la démocratie directe en assemblée générale), l'ASSÉ se dote d'un outil essentiel à la construction d'un rapport de force!

Abonnez-vous à l'Ultimatum!

Si vous êtes intéressé-e-s ou votre organisme est intéressé à s'abonner à notre journal Ultimatum, veuillez remplir le formulaire de demande d'abonnement disponible sur notre site interne et nous l'envoyer à notre adresse inscrite dans le formulaire.

Bloc technique

Ont contribué à ce numéro :

Rédaction : Mathieu Binette, Rémi Daigle, Chloé Domingue-Bouchard, Jérôme Forget, Caroline Joly, Sabrina Labrecque Pegoraro, Antoine Provost, Justine Rouse-Lamarre, Myriam Villeuneuve.

Édition et correction : Philippe Blanchette, Chloé Domingue-Bouchard, Jean-François Filiatrault, Philippe Fortier-Charette, Andréanne Sabourin, Valérie Soly.

Mise en page : Marc-André Faucher. **Illustrations et photos :** Myriam Hamelin et Charlotte Mouchet.

Impression : Payette & Simms
Distribution : On fait notre possible!
Tirage : 6 000 exemplaires

Dépôt légal à la Bibliothèque Nationale du Québec

ISSN: 61999, No. 619994